

Université de Porto Rico
Río Piedras
Faculté des Lettres
Département des Langues Étrangères

FRAN 4002-0U1
Introduction à la littérature française II
Janvier – Mai 2022

Professeur Diana Acosta
Heure du cours Lundi et Mercredi de 10h00 à 11h20
Salle de classe présentielle P 201
Salle de classe virtuelle Zoom <https://us02web.zoom.us/j/87805753197?>
Heures de bureau Du lundi au jeudi sur rendez-vous en ligne via Zoom ou sur le campus
E-mail diana.acosta@upr.edu
Plateformes et/ou applications Moodle, Zoom
Prerrequis FRAN 4008
Modalité Hybride (2/4 : 2 semaines sur 4).

NB. “De surgir alguna interrupción de las clases durante el semestre, se continuarán ofreciendo las mismas utilizando la modalidad a distancia o en línea para cumplir con el prontuario”.

Description du cours

Ce cours est une introduction aux périodes et aux textes littéraires français des XVIIIe, XIXe et XXe siècles. Il constitue la seconde partie d’une séquence panoramique d’introduction à la littérature française qui couvre l’histoire de la littérature française du Moyen Âge au vingtième siècle.

Objectifs du cours

A la fin du semestre l’étudiant sera capable de :

- repérer et connaître des périodes et des genres littéraires français.
- établir des associations et des liens entre la production littéraire française et ses connaissances littéraires en général.
- lire et analyser des textes littéraires en français.
- employer et se servir d’un vocabulaire d’analyse littéraire.
- se servir de stratégies de lecture et d’analyse.
- articuler de façon logique et cohérente, et par écrit, des idées ou des hypothèses de travail.
- s’exprimer oralement à un niveau de langue académique.

Plan du cours (sujet à des changements)

Auteurs abordés		hrs
Introduction au cours		1,5
Les Lumières (13,5 heures)		
Critique	Bayle, Fontenelle	1,5
Libertinage	Laclos	1,5
Comédie et drame	Marivaux. Beaumarchais	1,5
Préromantisme	Rousseau	1,5
Fiction philosophique	Diderot, Voltaire, Montesquieu	1,5
Révolution	Danton, Robespierre, Mirabeau	1,5
Devoirs électroniques, participation synchrone		
Contrôle écrit 1 sur place		1,5
Forum électronique 1 / Compte rendu 1 / Bilan		1,5
Le XIX^e siècle (15 heures)		
Précurseur romantique	Chateaubriand	1,5
Poésie lyrique	Lamartine, Vigny, Hugo, Musset, Gérard de Nerval	1,5
Théâtre romantique	Victor Hugo, Alfred de Musset	1,5
Histoire et critique	Jules Michelet, Sainte-Beuve, Renan, Taine	1,5
Réalisme	Honoré de Balzac, Gustave Flaubert, George Sand, Stendhal, Emile Zola, Guy de Maupassant	1,5
Symbolisme	Baudelaire, Paul Verlaine, Arthur Rimbaud, Mallarmé	1,5
		1,5
Devoirs électroniques, participation synchrone		
Contrôle écrit 2 sur place		1,5
Forum électronique 2 / Compte rendu 2 / Bilan		3,0
Le XX^e siècle (16,5 heures)		
Fiction	Marcel Proust, André Gide, Paul Valéry	1,5
Pensée critique	Simone de Beauvoir, Alain, Roland Barthes	1,5
Surréalisme	Apollinaire, André Breton, Paul Eluard, Louis Aragon	2,5
Existentialisme	Jean-Paul Sartre, Albert Camus	1,5
Le nouveau roman et le nouveau théâtre	Samuel Beckett, Nathalie Sarraute, Alain Robbe-Grillet, Marguerite Duras, Michel Butor, Ionesco	2,5
Écriture	Maurice Blanchot, Raymond Queneau, Georges Pérec, Hélène	2,5

expérimentale	Cixous	
Devoirs électroniques, participation synchrone		
Contrôle écrit 3 sur place		1,5
Compte rendu 3 / Forum électronique 3 / Bilan		3,0
TOTAL		45

Critères pour l'évaluation (sujet à des modifications)

1. Contrôles écrits dans la salle de classe présentielle 30%

Il y aura **trois contrôles écrits** portant respectivement sur les 18e, 19e et 20e siècles. Ils contrôleront vos connaissances sur l'histoire et l'histoire littéraire de ces périodes ainsi que votre assimilation du travail de lecture et d'analyse des textes. Ils se fonderont en grande partie sur l'accumulation du savoir acquis grâce aux lectures, notes de classe, récitations et aux commentaires. Pas de rattrapage. **Des instructions concernant les contrôles seront postées en avance sur Moodle.**

2. Forums électroniques 15%

Il y aura **trois forums** portant respectivement sur l'illustration, le XIXe et le XXe siècles. Ils contrôleront vos connaissances sur l'histoire et l'histoire littéraire de ces périodes ainsi que votre assimilation du travail de lecture et d'analyse des textes. Ils se fonderont en grande partie sur l'accumulation du savoir acquis grâce aux lectures, notes de classe et commentaires. Des instructions concernant les forums seront postées en avance sur Moodle.

3. Assiduité, ponctualité et participation 15%

D'une part, votre présence et votre ponctualité sont indispensables au bon déroulement de ce cours. Toute absence au-delà de trois absences non justifiées baissera votre note d'assiduité. Tout retard de plus de cinq minutes comptera pour une demi-absence.

D'autre part, la réussite du cours et la vôtre dépendent de votre enthousiasme à commenter et à analyser les textes choisis. Ce cours ne prétend pas être un cycle de conférences mais un dialogue soutenu avec les textes. Vos interventions s'appuieront sur votre travail de préparation et manifesteront votre intérêt à faire de la littérature une source d'apprentissage.

4. Devoirs écrits, fiches + citations, petites interrogations écrites et autre.....20%

Les devoirs écrits et les petits contrôles porteront sur la discussion en classe, les lectures, les termes et définitions, entre autres. **Exemples de devoirs authentiques : fiches, le champ lexical, des tableaux contrastifs et des citations à repérer et présenter, entre autres.**

5. Compte rendus ou sommaires

20%

Tout(e) étudiant(e) devra faire **3** compte rendus ou sommaires pendant le semestre. Le professeur vous indiquera la modalité et le thème ou la/les page(s) à cet effet. Vous êtes responsable d'étudier à fond votre sujet en cherchant le vocabulaire et les références. **À éviter : lire, être subjectif, répéter les verbes et utiliser un ton familial, entre autres.**

Système de notation : A, B, C, D, F.

A 90 – 100

B 80 – 89

C 70 – 79

D 60 – 69

F 59 - ...

*De ser necesario, se realizará evaluación diferenciada a estudiantes con necesidades especiales.

MANUEL DU COURS À COMMANDER AUPRÈS DE SCHOENHOF'S FOREIGN BOOKS :

[French 4002 with Professor Acosta \(schoenhofs.com\)](http://schoenhofs.com)

Blondeau Nicole, Allouache Ferroudja. *Littérature progressive du français, niveau avancé*. Paris : Clé International, 2019.

MATÉRIELS ET DISPOSITIFS TECHNOLOGIQUES

- Syllabus du cours à imprimer ou faire imprimer
- feuille de papier couleur blanche de taille 8,5 x 11,75
- des crayons no 2, une gomme à effacer
- des stylos noir ou bleu foncé et correcteur liquide
- un ordinateur + caméra + microphone
- Internet
- une app gratuite pour scanner : **CamScanner** ou **Genius Scan**.
- mobile muni du dispositif **Hotspot** si possible

DICTIONNAIRE RECOMMANDÉ

Rey, Alain. *Le Petit Robert Micro*. Dictionnaires Le Robert : Paris, 2013.

D'autres ouvrages de base

Blondeau Nicole, Allouache Ferroudja, Né Marie-Françoise. *Littérature progressive du français, niveau débutant*. Paris : Clé International, 2004.

[Littérature Progressive Du Français : Free Download, Borrow, and Streaming : Internet Archive](#)

Blondeau Nicole, Allouache Ferroudja, Né Marie-Françoise. *Littérature progressive du français, niveau intermédiaire*. Paris : Clé International, 2004.

[Littérature Progressive Du Français, Niveau Intermédiaire : Ama Lakhdar : Free Download, Borrow, and Streaming : Internet Archive](#)

Référence de base

Deshusses Pierre, Karlson Léon, Thornander Paulette. *Dix siècles de littérature française 2*. Paris : Bordas 1991.

ADDENDUM

LEY 51

Según la Ley de Servicios Educativos Integrales para Personas con Impedimentos, todo estudiante que requiera acomodo razonable deberá notificarlo al profesor el primer día de clase. Los estudiantes que reciban servicios de Rehabilitación Vocacional deben comunicarse con el (la) profesor(a) al inicio del semestre para planificar el acomodo razonable y el equipo de asistencia necesario conforme a las recomendaciones de la Oficina de Servicios a Estudiantes con impedimentos (OSEI) del Decanato de Estudiantes. También aquellos estudiantes con necesidades especiales de algún tipo de asistencia o acomodo deben comunicarse con el (la) profesor(a). Si un alumno tiene una discapacidad documentada (ya sea física, psicológica, de aprendizaje o de otro tipo, que afecte su desempeño académico) y le gustaría solicitar disposiciones académicas especiales, éste debe comunicarse con la Oficina de Servicios a Estudiantes con Impedimentos (OSEI) del Decanato de Estudiantes, a fin de fijar una cita para dar inicio a los servicios pertinentes.

INTEGRIDAD ACADÉMICA

La Universidad de Puerto Rico promueve los más altos estándares de integridad académica y científica. El Artículo 6.2 del Reglamento General de Estudiantes de la UPR (Certificación Núm. 13, 2009-2010, de la Junta de Síndicos) establece que “la deshonestidad académica incluye, pero no se limita a: acciones fraudulentas, la obtención de notas o grados académicos valiéndose de falsas o fraudulentas simulaciones, copiar total o parcialmente la labor académica de otra persona, plagiar total o parcialmente el trabajo de otra persona, copiar total o parcialmente las respuestas de otra persona a las preguntas de un examen, haciendo o consiguiendo que otro tome en su nombre cualquier prueba o examen oral o escrito, así como la ayuda o facilitación para que otra persona incurra en la referida conducta”. Cualquiera de estas acciones estará sujeta a sanciones disciplinarias en conformidad con el procedimiento disciplinario establecido en el Reglamento General de Estudiantes de la UPR vigente.

Para velar por la integridad y seguridad de los datos de los usuarios, todo curso híbrido y en línea deberá ofrecerse mediante la plataforma institucional de gestión de aprendizaje, la cual utiliza protocolos seguros de conexión y autenticación. El sistema autentica la identidad del usuario utilizando el nombre de usuario y contraseña asignados en su cuenta institucional. El usuario es responsable de mantener segura, proteger, y no compartir su contraseña con otras personas.

NORMATIVA SOBRE DISCRIMEN POR SEXO Y GÉNERO EN MODALIDAD DE VIOLENCIA SEXUAL

“La Universidad de Puerto Rico prohíbe el discrimen por razón de sexo y género en todas sus modalidades, incluyendo el hostigamiento sexual. Según la Política Institucional contra el Hostigamiento Sexual en la Universidad de Puerto Rico, Certificación Núm. 130, 2014-2015 de la Junta de Gobierno, si un estudiante está siendo o fue afectado por conductas relacionadas a hostigamiento sexual, puede acudir ante la Oficina de Procuraduría Estudiantil, el Decanato de Estudiantes o la Coordinadora de Cumplimiento con Título IX para orientación y/o presentar una queja”.

PLAN DE CONTINGENCIA EN CASO DE UNA EMERGENCIA

En caso de surgir una emergencia o interrupción de clases, su profesor/a se comunicará vía correo electrónico institucional para coordinar la continuidad del ofrecimiento del curso.